

Séance ordinaire du 8 mars 2016

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 8 mars 2016, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1. Madame Julie Demers
District # 2. Madame Joanne Savage
District # 3. Madame Rita Fortier
District # 4. Monsieur Marc-André Vallières
District # 5. Monsieur Raymond Goyette
District # 6. Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

2016-03-045 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "affaires diverses" ouverte.

2016-03-046 Adoption du procès-verbal de la séance du 9 février 2016

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le procès-verbal de la séance du 9 février 2016 soit adopté et signé tel que présenté.

2016-03-047 Avril, mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

(suite de la résolution #2016-03-047)

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

Il est proposé par Madame Joanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

2016-03-048 Appui à l'association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

ATTENDU QUE l'Association pour la protection du lac Mégantic (APLM) nous a déposé une demande de financement pour son projet «Suivi de la qualité de l'eau des principaux tributaires du Lac-Mégantic»;

ATTENDU QUE ce projet est une opportunité de bénéficier de données intéressantes sur les apports en phosphore au lac Mégantic;

ATTENDU QUE pour obtenir des données fiables et réalistes, le projet doit être réalisé sur au moins trois périodes estivales;

ATTENDU QUE la municipalité fait partie du bassin versant du lac Mégantic et bénéficiera des retombées positives du projet découlant d'un meilleur suivi de la qualité de l'eau;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois appuie le projet «Suivi de la qualité de l'eau des principaux tributaires du Lac-Mégantic» mené par l'APLM conjointement avec la MRC du Granit.

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois participe financièrement au projet pour ses trois années (2016, 2017 et 2018) à la hauteur de 250 \$ par année, soit 750 \$ en tout.

2016-03-049 Appui à Sentiers Mont-Mégantic

Attendu que les membres du comité de Sentiers Mont-Mégantic souhaitent créer une carte touristique des attraits autour du massif Mégantic ;

Attendu que ce comité souhaite également organiser plusieurs activités dans les municipalités participantes situées autour du massif, dont particulièrement lors de la semaine des perséides en août ;

(suite de la résolution #2016-03-049)

Attendu que Sentiers Mont-Mégantic fait une demande d'aide financière à la MRC du Granit et à la MRC du Haut Saint-François ;

Attendu que leurs projets favorisent le développement touristique de notre région ;

Il est proposé par Madame Julie Demers

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois appui les demandes d'aide financière de Sentiers Mont-Mégantic auprès des MRC.

**2016-03-050 Demande d'autorisation pour circuler sur les
voies publiques de Notre-Dame-des-Bois lors
du Granfondo de Lac-Mégantic**

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois autorise l'organisation du Tour de Beauce à circuler sur les rues de notre municipalité lors du Granfondo de Lac-Mégantic qui se tiendra le 18 septembre 2016.

QUE la municipalité fournira, en temps et lieu, le nom d'un employé de la municipalité qui appuiera l'organisme pour la sécurité du parcours dans notre municipalité.

**2016-03-051 Don pour le Gala Méritas de la Polyvalente
Montignac**

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal accepte de verser un don de 100 \$ à la Polyvalente Montignac pour le Gala Méritas 2016.

2016-03-052 Publicité dans le bottin du Granit

Attendu que le Bottin du Granit propose aux municipalités qui le désirent, un en-tête personnalisé dans leur bottin téléphonique;

Attendu que trois propositions de publicités sont suggérées aux membres du conseil, de format et prix différents;

Il est proposé par Madame Rita Fortier

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil accepte de prendre la publicité d'un cinquième de page au coût de 100 \$.

**2016-03-053 Achat d'une publicité dans le cahier spécial de
l'Écho de Frontenac sur l'habitation et la
rénovation**

Attendu que l'Écho de Frontenac publie prochainement un cahier spécial sur l'habitation / rénovation;

Attendu que le conseil souhaite attirer de nouveaux habitants dans notre municipalité;

Attendu que nous avons une qualité de vie et des services qui sont importants à faire valoir pour attirer des gens chez nous;

Attendu que c'est tous ensemble qu'on pourra faire tourner l'économie de notre municipalité;

Attendu que le Domaine des Appalaches a déjà confirmé qu'il prenait une partie de la page de publicité avec la municipalité afin de partager les coûts ;

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal accepte de prendre une page publicitaire dans le cahier spécial sur l'habitation / rénovation offert par l'Écho de Frontenac.

** La directrice générale & secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil une liste des chèques qu'elle a émis du 10 février au 7 mars 2016, ainsi qu'une liste des réquisitions autorisées par des employés municipaux, tel qu'autorisé et exigé par le règlement de contrôle et suivi budgétaire. Un résumé des salaires versés du 1^{er} au 29 février 2016 est également déposé.

2016-03-054 Compte du mois

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE les comptes présentés par la directrice générale & secrétaire-trésorière en date du 8 mars 2016 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #201600104 à 2016000144 sont émis.

Période d'information (19h42).

**2016-03-055 Appui au Club Lion pour une demande de
permis de boisson dans le cadre du Festival
des artisans et des marchés aux puces**

Attendu que le Club Lion de Notre-Dame-des-Bois organise à nouveau cette année le Festival des artisans et marchés aux puces de Notre-Dame-des-Bois ;

Attendu que le Club désire faire une demande de permis de boisson pour la fin de semaine de leurs activités, soit du 24 au 26 juin 2016 ;

(suite de la résolution #2016-03-055)

Il est proposé par Madame Rita Fortier

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal est d'accord avec la demande de permis de boisson que le Club Lion veut présenter à la Régie des alcools, des courses et des jeux dans le cadre de leurs festivités.

**2016-03-056 Dépôt des états financiers de la municipalité
pour l'année se terminant le 31 décembre 2016**

Il est proposé par Madame Joanne Savage

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil dépose publiquement les États financiers de la municipalité pour l'année se terminant le 31 décembre 2015, et autorise que le rapport financier soit expédié au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

**2016-03-057 Ventes pour le non-paiement des taxes
municipales**

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale & secrétaire-trésorière à procéder à l'envoi des immeubles suivants pour non-paiement de taxes municipales à la MRC du Granit :

no lot	Nom	Arrérages et taxes municipales 2016 (intérêt en date du 9 juin 2016)	Arrérages et taxes scolaires 2016 (intérêt en date du 9 juin 2016)
4766781 4768531 4978920 4979009	Payeur Louis	1932.09 \$	723.08 \$
4766888	Boucher Robert	2 976.03 \$	2 142.51 \$
4767448	Audet Réal	286.13 \$	27.45 \$
4767587	Domaine des Appalaches inc A/S Christian Crête	938.44 \$	71.59 \$
4767679	St-Pierre Yves	642.17 \$	
4767755	Chouinard Michel	975.53 \$	106.23 \$
4767724	Groupe Leblanc syndic inc	864.96 \$	172.23 \$
4767797	Bolduc Marc	1 362.95 \$	
4767807	Bergeron Esthel	1 624.44 \$	173.08 \$
4767827	Bégin Denise	717.36 \$	123.70 \$
4865439	Domaine des Appalaches inc. A/S Mathias Aube Brochu	1 246.23 \$	88.67 \$
4767739	Proulx Johanne	658.92 \$	
4767925	Domaine des Appalaches inc. A/S Krzysztof Kulig	687.21 \$	201.14 \$
4767941	Routhier Grégoire	1104.29 \$	286.99 \$
4865163	Domaine des Appalaches inc. A/S Richard Deschamps	985.52 \$	96.00 \$
4865165	Descoteaux Caroline	641.44 \$	175.08 \$
4768656	Daraiche Steve	810.97 \$	163.67 \$
4768060	Proulx Louis-Philippe	454.73 \$	85.26 \$
4768091	Bouchard Guylaine	1 177.82 \$	2.35 \$

4865440	Lapointe Sébastien	194.55 \$	
4768266	Coulthard Christopher	621.68 \$	
4768319	Durand Steve	867.44 \$	86.71 \$
4768323	Durand Steve	664.75 \$	63.34 \$
4865455	Lussier Stéphane	564.37 \$	1.19 \$

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit mandatée par le conseil municipal pour représenter la municipalité lors de la vente pour défaut de paiement de taxes. Qu'elle soit autorisée à faire une offre pour et au nom de la municipalité, uniquement pour la somme qui sera indiquée dans l'avis public de la MRC. Qu'elle soit autorisée à signer tous les documents requis et à faire adjudgée l'immeuble au nom de la municipalité si elle n'est pas vendue.

QU'en l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière, que monsieur Ghislain Lambert, inspecteur ou M. Yvan Goyette, maire soit autorisé à représenter la municipalité et à signer tous les documents requis.

2016-03-058 Avis de motion - Règlement concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux

Madame Julie Demers, conseillère, donne avis de motion qu'un règlement concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

2016-03-059 Rapport de la thermographie – recommandation de la Mutuelle des Municipalités du Québec

Attendu que notre compagnie d'assurance, la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ), dans un souci de soutenir ses membres dans l'application des meilleures pratiques de gestion des risques et de prévention a fait faire une inspection électrique et thermographique des installations de la municipalité ;

Attendu que le rapport ne démontre aucune anomalie thermographique, mais nous fait part de quelques anomalies mineures au niveau électrique ;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'achat et l'installation du matériel nécessaire aux corrections demandées au centre communautaire et au poste de surpression ainsi qu'à l'embauche d'un électricien pour la vérification du panneau électrique de la cabane de balle.

2016-03-060 Engagement d'un architecte – projet d'agrandissement du garage incendie

Attendu que nous avons comme projet d'agrandir le garage incendie;

Attendu qu'on pourrait ainsi mettre tous les véhicules incendies dans le même garage ainsi que les équipements;

Attendu qu'il serait important de connaître les coûts d'un tel investissement ;

(suite de la résolution 2016-03-060)

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'inspecteur et chef pompier, M. Ghislain Lambert, à faire sortir des prix auprès d'au moins deux ingénieurs pour la préparation de croquis préliminaires des travaux ainsi que l'estimation des coûts.

QUE M. Lambert est autorisé à donner le contrat à l'ingénieur qui fera le meilleur prix.

2016-03-061 Dépôt du rapport annuel 2016 préparé à l'égard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (Plan de mise en œuvre)

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, les autorités locales et régionales chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité (Plan de mise en œuvre) pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil accepte tel que rédigé, le rapport annuel 2016 préparé par la municipalité de Notre-Dame-des-Bois à l'égard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

2016-03-062 Engagement d'un nouveau pompier

Attendu qu'afin de respecter les critères du schéma de couverture de risques, il serait préférable de maintenir un bon nombre de pompiers au sein du service ;

Attendu que M. Yves Courcy nous a remis sa démission l'automne dernier ;

Attendu que M. Frédéric Duquette nous avait déjà fait connaître son intérêt à faire partie de notre service incendie ;

Il est proposé par Madame Joanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'engagement de M. Frédéric Duquette à titre de pompier du service incendie de Notre-Dame-des-Bois.

2016-03-063 Achat d'une radio pour installer dans l'unité d'urgence

Attendu que le schéma de couverture des risques en incendie mentionne qu'on doit avoir une radio mobile dans chacun des véhicules incendies ;

Attendu que seule l'unité d'urgence n'a pas de radio ;

(suite de la résolution 2016-03-063)

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'achat et l'installation d'une radio mobile dans l'unité d'urgence.

2016-03-064 Achat d'un contour packer roller

Attendu que le conseil cherchait une façon d'améliorer le service de nivelage des chemins municipaux ;

Attendu qu'on a été informé de l'existence d'un contour packer roller, soit un équipement à installer à l'arrière de la niveleuse qui permet le compactage du matériel au fur et à mesure que la niveleuse est passée ;

Attendu que nous avons fait des recherches pour trouver cet équipement, et qu'on en a trouvé à seulement deux endroits, soit en Saskatchewan et au Manitoba ;

Attendu que le prix obtenu est de moins de 25 000\$, soit 24995\$ taxes et transport inclus ;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un contour packer roller de 90'' de largeur, avec dispositif permettant le déplacement dans l'accotement. QUE cet achat soit effectué chez Dionco Sales and Service Ltd en Saskatchewan.

QUE l'argent nécessaire au paiement de cet achat soit pris au fonds de roulement pour 15 000\$ et remboursable sur 3 années et le restant sera pris au surplus accumulé.

2016-03-065 Achat de chlorure de calcium en flocons

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise l'achat de 29 tonnes de chlorure de calcium en flocon, soit 20 pour l'ensemble des chemins municipaux et 9 pour les chemins du Domaine des Appalaches.

QUE l'inspecteur fasse sortir des prix auprès d'au moins deux entrepreneurs et que l'achat soit fait au meilleur prix.

2016-03-066 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois fait une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

(PAARRM). Les travaux projetés, dont l'évaluation s'élève à environ 17 689 \$ (taxes nettes), sont de refaire les fondations et les approches du pont sur la route de l'Église au ruisseau Morin.

2016-03-067 Demande d'aide financière au député dans le cadre du budget discrétionnaire du ministre

Attendu que sur la route de l'Église nous avons chaque année les revendications de citoyens demandant des améliorations importantes sur cette route ;

Attendu que nous n'avons pas les moyens financiers adéquats pour tout exécuter les travaux nécessaires ;

Attendu que nous sommes conscients qu'une très grande partie de la population de Notre-Dame-des-Bois circule par cette route ;

Attendu qu'on souhaiterait refaire les fondations d'une partie de la route de l'Église soit entre le centre communautaire et le garage municipal; des travaux avec tramac seront peut-être nécessaires, ce qui augmente le coût de ceux-ci ;

Attendu que l'estimation du coût de ses travaux s'élève à 24 000\$;

Il est proposé par Madame Rita Fortier

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois demande à notre député M. Ghislain Bolduc s'il était possible d'obtenir de l'aide financière supplémentaire par le budget discrétionnaire du Ministre pour nous aider à exécuter les travaux.

2016-03-068 Avis de motion – Règlement relatif à des opérations de déneigement d'un chemin public sans la présence d'un surveillant à pied ou motorisé

Monsieur Jean-Guy Noël, conseiller, donne avis de motion qu'un règlement relatif à des opérations de déneigement d'un chemin public sans la présence d'un surveillant à pied ou motorisé sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

2016-03-069 Demande de dérogation mineure – 234, route de l'Église – Madame Maryse Provençal et Monsieur Magella Pelletier

Attendu que Madame Maryse Provençal et Monsieur Magella Pelletier, propriétaires du 234, route de l'Église, font une demande de dérogation mineure dans le but de régulariser l'implantation du bâtiment principal situé à 7.5 mètres de la marge avant alors que le règlement exige 12 mètres ;

Attendu qu'une demande de permis a été demandée, en 1994, par l'ancien propriétaire pour refaire les fondations et qu'un permis de rénovation a été délivré alors qu'un permis de construction aurait dû être émis ;

Attendu qu'à ce moment, l'inspecteur en place aurait dû exiger que la mise sur fondation se fasse en respectant les marges de recul en vigueur en 1994, soit 12 mètres;

(suite de la résolution 2016-03-069)

Attendu que les propriétaires actuels se trouvent pénalisés pour une erreur qui s'est produite avant l'achat de leur propriété ;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure de Mme Maryse Provençal et M. Magella Pelletier concernant l'emplacement de leur bâtiment principal.

Il est proposé par Madame Joanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure de Mme Maryse Provençal et M. Magella Pelletier concernant l'emplacement de leur bâtiment principal. La présente autorisation permet que le bâtiment principal soit situé à environ 7.5 mètres de la limite avant de la propriété au lieu de 12 mètres.

2016-03-070 Participation de Mme Julie Demers à une journée de réflexion au parc du Mont-Mégantic

Attendu que Mme Julie Demers, conseillère, représente la municipalité lors des rencontres de la table d'harmonisation au parc du Mont-Mégantic ;

Attendu que le parc organise une journée de réflexion sur le rôle de la zone périphérique pour assurer la conservation du parc national du Mont-Mégantic ;

Attendu que cette rencontre, d'une journée entière, oblige Mme Demers à fermer son gîte pour la journée ;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise Mme Julie Demers à participer à la rencontre au parc du Mont-Mégantic et lui permet de recevoir la rémunération pour perte de revenu tel qu'autorisé par le règlement concernant la rémunération du maire et des conseillers (ères) du conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois.

2016-03-071 Brunch des bénévoles 2016

Attendu que le travail des bénévoles est d'une très grande importance au sein d'une communauté;

Attendu que les membres du conseil souhaitent remercier tous ces gens qui s'investissent dans notre municipalité ;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal offrira gratuitement le 17 avril prochain un déjeuner à tous ces gens qui ont fait du bénévolat au cours de la dernière année.

QUE le conseil municipal autorise toutes les dépenses inhérentes à ce déjeuner.

2016-03-072 Avis juridique – projet de financement à long terme dans le cadre du projet école-communauté

Attendu que le Domaine des Appalaches inc a proposé de donner des terrains à la municipalité dans le but d’amasser de l’argent pour subvenir aux dépenses courantes du nouveau bâtiment (gymnase, salle multifonctionnelle et bibliothèque), soit le projet école-communauté ;

Attendu que nous souhaitons faire les démarches correctement et légalement ;

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal donne le mandat à la firme d’avocat Cain Lamarre Casgrain Wells de Saint-Georges de nous préparer un avis juridique sur le dossier de donation de terrain en provenance du Domaine des Appalaches et sur la façon de revendre ou aliéner par tirage les terrains en question dans le but d’amasser de l’argent pour défrayer les dépenses courantes et ainsi ne pas augmenter le fardeau fiscal de nos citoyens.

2016-03-073 Demande de projet 2016 — Mois de l’arbre et des forêts

Attendu que des plants d’arbres sont fournis gratuitement par le ministère des Ressources naturelles par l’entremise de l’Association Forestière du Sud du Québec (AFSQ) dans le cadre du mois de l’arbre et des forêts;

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal autorise une demande pour l’obtention de 900 arbres à l’Association Forestière du Sud du Québec (AFSQ). QUE l’inspecteur M. Ghislain Lambert soit responsable de ce dossier.

2016-03-074 Participation à la rencontre d’information dans le cadre du Fonds de développement de la MRC du Granit

Attendu qu’il y a une rencontre d’information dans le cadre du nouveau Fonds de développement de la MRC du Granit ;

Attendu qu’il serait intéressant d’y participer dans le but de bien connaître les critères du programme pour y faire une demande ;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise M. le maire Yvan Goyette et la directrice générale Mme Guylaine Blais à participer à la rencontre d’information sur le Fonds de développement de la MRC du Granit qui aura lieu le 21 mars à Piopolis.

2016-03-075 Autorisation à l'inspecteur et chef pompier de participer à toutes les rencontres organisées par la MRC du Granit

Attendu que la MRC du Granit organise occasionnellement des rencontres d'informations pour les inspecteurs municipaux et les chefs pompiers ;

Attendu qu'il est toujours pertinent que l'inspecteur et chef pompier, Monsieur Ghislain Lambert, participe à ces rencontres ;

Il est proposé par Madame Joanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise M. Ghislain Lambert, inspecteur et chef pompier à participer à toutes les rencontres organisées par la MRC sur les sujets relatifs à ses fonctions.

QUE la présente résolution soit annexée au contrat de travail de M. Lambert pour en faire partie intégrante.

2016-03-076 Participation à la formation sur la protection des rives, du littoral, des plaines inondables, des milieux humides et des habitats fauniques offerte par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Attendu que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques offre une formation sur la protection des rives, du littoral, des plaines inondables, des milieux humides et des habitats fauniques ;

Attendu que l'inspecteur trouve intéressant de participer à cette rencontre afin de voir la position du ministère en cette matière ;

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'inspecteur à participer à cette formation qui aura lieu au cours du mois d'avril et qui est offerte gratuitement par le ministère.

Période de questions

2016-03-077 Ajournement de la séance

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la présente séance soit ajournée au 22 mars 2016 à 19h00.

M. Yvan Goyette
Maire

Mme Guylaine Blais
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière

(Il est 21 h 46)